

**Formation continue à distance Synopsys.be<sup>i</sup>  
Formulaire de demande d'accréditation<sup>ii</sup>**

Je soussigné(e) Madame, Mademoiselle, Monsieur, Docteur,

**\*Prénom :**

**\*Nom :**

**\*Numéro auprès du registre national :**

**<sup>iii</sup>Numéro d'INAMI :**

déclare sur l'honneur avoir suivi complètement le .....

**\*date** du visionnage, de la lecture ou de l'écoute :

la formation continue à distance disponible sur le site [www.synopsys.be](http://www.synopsys.be) intitulée :

**La résistance au traitement dans la schizophrénie (lecture format PDF)**

Présentée / écrite par :

**De Nayer A, Masson A, Domken MA, Floris M, Mallet L, Pirson O, Stillemans E,  
Delatte B, Gillain B, Detraux J.**

Organisée par :

**Belgian Discussion Board of Antipsychotic Treatment**

Et demander l'accréditation ce

**\*date du jour :**

En guise de preuve que j'ai bien suivi la formation continue, je réponds aux questions<sup>iv</sup> suivantes.

**QCM :**

**V/F:**

- 1) La plupart des études utilisent comme critère de réponse une baisse d'au moins 20% du score total de la BPRS ou de la PANSS.
- 2) Le BDNF ne serait pas associé à la réponse au traitement antipsychotique.
- 3) La forme paranoïde de la schizophrénie est associée à une moindre réponse au traitement antipsychotique.
- 4) L'hospitalisation chronique représente un indice fiable de mauvaise réponse aux antipsychotiques.
- 5) Les cytochromes CYP1A2 et CYP2D6 représentent la principale voie de dégradation des antipsychotiques de seconde génération.

**QROC :**

Chez un patient atteint de schizophrénie résistante, quelle posologie moyenne de clozapine est recommandée dans un premier temps par Falkai et al.?

D'autres guidelines (Buchanan et al.) suggèrent par ailleurs une durée de traitement de clozapine avant une éventuelle augmentation de la posologie. Quelle est cette durée recommandée et à combien ce nouveau plafond de posologie recommandé est-il fixé ?

Quels antipsychotiques semblent être les alternatives préférentielles en cas d'intolérance à la clozapine ?

**\*réponses aux questions :**

**QCM :**

1. V / F
2. V / F
3. V / F
4. V / F
5. V / F

**QROC:**

\*Fait à [ville].....,

\*ce [date] .....

Signature

Formulaire à renvoyer à [accreditation@synopsys.be](mailto:accreditation@synopsys.be)

## Que dois-je faire maintenant ?

1) Après avoir pris connaissance des consignes reprises en fin de document, il suffit de renvoyer le présent formulaire à [accréditation@synopsys.be](mailto:accréditation@synopsys.be) une attestation de réception de votre email vous sera envoyée par retour d'email.

2) Pour obtenir une **attestation de participation**, ou être pris en compte pour la demande d'**accréditation via le système des points d'accréditation INAMI** vous devez payer le coût de l'examen: soit 9 EUROS sur le compte

<b>SYNOPSIS ASBL</b> Quai Churchill 19 4020 LIEGE IBAN : BE78 1325 4320 4586 BIC: BNAGBEBB
--

Attention, vous devez mettre en **communication libre** :

ACCREDITATION + (votre nom et prénom et votre numéro d'INAMI si vous êtes médecin) + (le N° d'agrégation INAMI: vous trouvez celui-ci en haut à gauche de ce formulaire)
---

---

### Consignes

<sup>i</sup> En demandant l'accréditation, en surfant sur [synopsys.be](http://synopsys.be) ou en utilisant les informations qui s'y trouvent vous acceptez automatiquement les conditions générales consultables sur : <http://synopsys.be/pages/legal>

<sup>ii</sup> Seront pris en considération les seules demandes qui seront accompagnées du paiement du coût de l'examen portant sur la formation continue versé sur le compte bancaire de l'ASBL synopsys repris au bas de cette page. Jusqu'au **31 décembre 2017**, le coût de l'examen est de 9 EUROS.

\* les informations précédées d'une \* sont indispensables à la demande d'accréditation.

<sup>iii</sup> Seuls les personnes mentionnant un numéro d'INAMI valide seront encodées pour la demande d'accréditation auprès de l'INAMI. Les personnes n'ayant pas de numéro d'INAMI ou pas de numéro d'INAMI valide recevront une attestation de participation mais ne seront pas prises en compte pour la demande d'accréditation via le système des points d'accréditation INAMI.

<sup>iv</sup> Les questions sont soit des questions à réponses ouvertes courtes soit des questions à choix multiples. Certaines évaluations sont sous forme d'un résumé de la formation continue.

SYNOPSIS ASBL Quai Churchill 19 4020 LIEGE	<a href="mailto:accréditation@synopsys.be">accréditation@synopsys.be</a> <a href="http://synopsys.be/">http://synopsys.be/</a>	IBAN : BE78 1325 4320 4586 BIC: BNAGBEBB BCE / TVA : BE 542.946.810
--	---	---